



# Bornes pour véhicules électriques

Depuis le 1er janvier 2022, le Syndicat Intercommunal d'Énergie de la Marne (SIEM) a repris la compétence des bornes de recharge électriques sur la commune. Zoom sur les nouvelles modalités d'utilisation.

## **Pour se recharger : 4 possibilités**

### **Pour les abonnés : 3 modes d'identification au choix**

- Passer votre badge ou votre carte sur le lecteur
- Sélectionner votre borne sur l'application Virta
- Envoyez Virta suivi du numéro de borne au 36199

### **Pour les non abonnés**

Se connecter sur le site [modulo.charge.virtaglobal.com](http://modulo.charge.virtaglobal.com) et renseigner le numéro de la borne

## **Le deux bornes de Montmirail**

Deux bornes sont disponibles :

- Rue des Remparts de l'Est (parking)
- Place de Montléan

Infos pratiques

Pour devenir abonné, s'inscrire sur le site internet de la SPL Modulo

Liens utiles

[Plus d'infos sur siem51.fr](http://siem51.fr)

[Devenir abonné](#)